



### EDITORIAL



*Discours de Mme Leila Chikhaoui - Ministre tunisienne de l'Environnement à la COP 26*

La publication de ce nouveau numéro de notre revue « Info-climat » coïncide avec la nouvelle année administrative 2022. Nous souhaitons qu'elle apporte à tous les tunisiens santé, sérénité et prospérité.

Il faut avouer que l'année 2021 a été fortement marquée à la fois par l'impact néfaste (économique, social et

humanitaire) de l'expansion de la pandémie du Covid-19, que par la densité du travail mené au niveau national en vue de répondre aux exigences internationales et de préparer la participation de notre pays à la 26<sup>ème</sup> session de la conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow (COP26).

La COP26 a été considérée comme étant la dernière chance pour sauver le monde et s'engager efficacement vers la limitation de l'augmentation de la température moyenne mondiale en dessous de 1.5 °C.

Elle fut l'occasion de rappeler l'urgence climatique et la nécessité de prendre à tous les niveaux des mesures sérieuses pour limiter les émissions et assurer l'adaptation aux conséquences et menaces croissantes dues aux changements climatiques.

L'année 2022 doit refléter la volonté et l'engagement de tous les acteurs en faveur d'une action climatique plus efficace, instaurant le fondement d'un développement neutre en carbone et résilient aux effets du changement climatique.

### FOCUS

Le présent numéro de notre revue « Info-climat » met les pleins feux sur un événement majeur vers lequel tous les regards étaient tournés début novembre 2021. Tant il est vrai que la 26<sup>ème</sup> session de la réunion des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques était considérée à juste titre comme étant la dernière chance pour soustraire le monde aux désastreux effets de ce phénomène lancinant.

Que doit-on retenir du Pacte de Glasgow ? Pourquoi les résultats de la COP26 étaient-ils en deçà des attentes des pays en développement ? S'agit-il d'un échec total ? Le dossier qui est consacré à la Conférence apporte des réponses à ces interrogations, tout comme il jette la lumière sur la participation de la délégation tunisienne à ses travaux, marquée par la présence en son sein de jeunes négociateurs et négociatrices. Initiative qui en dit long sur la part importante que prennent la jeunesse et la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique climatique nationale.

Par ailleurs, cette édition passe en revue les principales activités liées au changement climatique enregistrées à l'échelle nationale tout au long du trimestre écoulé, allant du renforcement de la transparence, à la finalisation de la Stratégie Nationale bas-carbone, en passant par des orientations pour une future application des marchés de carbone en Tunisie.

Sur le plan international, « Info-climat » met l'accent sur les objectifs du Sommet de l'Initiative verte du Moyen-Orient qui a eu lieu à Ryadh les 25 et 26 octobre 2021 et auquel a participé la cheffe du gouvernement Mme Najla Bouden et livre les principales conclusions du rapport provisoire de l'Organisation météorologique mondiale sur l'état du climat mondial en 2021.



# DOSSIERS DU CLIMAT EN TUNISIE : LA COP 26

## QUE RETENIR DU PACTE DE GLASGOW ET DES NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES ?

La 26ème Conférence des Parties, ou COP26, qui s'est tenue à Glasgow (Royaume-Uni), a réuni près de 40000 représentants de gouvernements, de villes, de régions et d'acteurs non étatiques (entreprises, investisseurs, ONG...) du 31 octobre au 13 novembre 2021. Cette conférence était particulièrement importante car, comme le rappelle le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en août 2021, le monde n'est pas sur la bonne voie pour rester en dessous des 2°C, voire 1,5°C de réchauffement global par rapport à l'ère préindustrielle, objectif à long terme de l'Accord de Paris.



Les impacts du changement climatique sont déjà dévastateurs et « le pire est à venir », annonce ce rapport. Selon le secrétaire des Nations Unies, cette COP était « la plus importante depuis Paris » et la « COP du dernier espoir ». Les deux semaines de négociations ont permis d'aboutir le 13 novembre à l'adoption du « Pacte de Glasgow pour le climat », permettant notamment de finaliser les règles d'application de l'Accord de Paris, mais ne répondant pas totalement aux ambitions fixées. Parmi les décisions énoncées par ce pacte, on peut citer :

### 1. L'objectif de 1,5 °C degré vivant, mais dans un état critique

Le pacte de Glasgow remet l'objectif de 1,5 °C degré sur la table. La pression exercée lors des négociations par nombre de Parties ont permis au moins de clarifier ce point.

### 2. Finalisation de l'Accord de Paris

Le pacte a rendu l'Accord de Paris opérationnel, six ans après son adoption, par des règles plus claires visant :

- l'adoption de l'article 6, qui prévoit des règles pour les mécanismes de transferts d'émissions, autorisant certains pays ou certaines entreprises à acheter des crédits générés par d'autres en même temps qu'ils réduisent leurs propres émissions ; ces échanges des réductions d'émissions permettront d'atteindre les engagements de certains pays affichés dans leurs CDN
- l'adoption du cadre de transparence renforcée (article 13) : les Parties devront désormais faire état de leurs émissions de gaz à effet de serre de la manière la plus détaillée possible et de façon comparable.

### 3. Avancées dans le domaine de l'atténuation des gaz à effet de serre

#### Rehausser le niveau de l'ambition

Le Pacte de Glasgow pour le climat demande aux Parties de rehausser leur ambition dès 2022, alors qu'il était prévu la révision du niveau d'ambition en 2024 dès lors que leur contribution déterminée au niveau national ne serait pas dans la trajectoire de l'Accord de Paris.

L'ensemble des contributions nationales seront désormais transmises au secrétariat des Nations-Unies et feront l'objet d'un rapport de synthèse annuel.

Par conséquent, le pacte de Glasgow a renforcé ce mécanisme et accélère le suivi des ambitions climatiques.

Toutefois il est à noter que les États n'ont pas adopté de nouveaux engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Pacte de Glasgow.

Ils reconnaissent néanmoins — comme le recommande le GIEC — l'importance de réduire les émissions globales de 45 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010 et d'atteindre la neutralité carbone autour de 2050.

Il existe néanmoins un très grand décalage entre ces cibles et les engagements étatiques pris à ce jour, qui pourraient nous mener à une augmentation des émissions de 13,7 % par rapport au niveau de 2010. Il est d'ailleurs inquiétant de constater que seuls 112 États ont mis à jour leurs contributions nationales (CDN). A ce sujet, les États qui n'ont pas communiqué la mise à jour requise cette année sont invités à le faire le plus rapidement possible, et ce, avant la prochaine COP.



### Un accord sur le méthane

Les pays ont été invités à envisager des actions supplémentaires visant la réduction des autres gaz à l'horizon 2030, incluant le méthane. Les négociations ont aussi abouti à un accord sur le méthane, deuxième gaz à effet de serre, fort important pour l'activité humaine. C'est le tout premier accord mondial de ce type.

Près de 80 pays se sont engagés à réduire d'au moins 30% leurs émissions de méthane d'ici 2030, alors qu'il n'existait pas d'objectif clair pour ce gaz.

### L'affirmation de l'importance des solutions naturelles

Le Pacte reconnaît le besoin de protéger, de conserver et de restaurer la nature et les écosystèmes, notamment les forêts et les autres écosystèmes terrestres et marins. C'est une avancée par rapport aux accords précédents, qui ne mentionnaient que vaguement les « solutions basées sur la nature ». Désormais, la préservation des écosystèmes est au cœur des débats.

### Limiter la déforestation

Un accord a été signé par une centaine de pays pour limiter la déforestation. Si l'objectif existait déjà dans de précédents accords internationaux, l'accord signé réaffirme ici l'ambition collective, et prévoit des fonds pour la préservation des forêts. Ainsi, pour enrayer la déforestation, les pays signataires abritant plus de 85% des forêts du monde se sont engagés à préserver leurs écosystèmes. Le plan a pour objectif de mettre fin à l'abattage à l'échelle industrielle des arbres d'ici dix ans. Cette initiative va bénéficier d'un financement public et privé de 19,2 milliards de dollars.

### Une agriculture plus respectueuse des écosystèmes

45 gouvernements ont plaidé pour une protection renforcée de la nature et 95 entreprises de l'agro-alimentaire affirment vouloir changer leurs pratiques pour mieux préserver les milieux naturels.

26 États ont également déposé de nouveaux engagements pour changer leur politique agricole afin qu'elle soit plus durable et moins polluante.

### Biodiversité

Le Pacte met l'accent sur le rôle de la biodiversité dans la lutte contre le changement climatique et sur la nécessité de préserver « l'intégrité des écosystèmes », notamment les océans et la cryosphère.

Si la contribution des écosystèmes en tant que puits et réservoirs de gaz à effet de serre et l'importance de les protéger pour atteindre l'objectif des 1,5° sont mentionnées dans les décisions, le Pacte ne fait aucune allusion aux « Solutions fondées sur la nature », qui permettent d'agir sur la lutte contre le changement climatique ni à la gestion des risques naturels grâce aux écosystèmes.

### Des avancées pour en finir avec les énergies fossiles

Une des avancées les plus importantes de la COP26 découle du fait que les énergies fossiles et le charbon sont mentionnés dans un document de la Convention climat. Les Parties sont ainsi appelées à accélérer les efforts pour diminuer progressivement le recours à l'exploitation traditionnelle du charbon et à éliminer les subventions « inefficaces » accordées aux énergies fossiles. À cet effet, une quarantaine de pays se sont engagés à abandonner le charbon, d'ici 2030 pour les pays développés et d'ici 2040 pour les nations les plus pauvres.

Parmi les signataires de cet accord figurent les plus gros consommateurs mondiaux : le Canada, l'Ukraine, le Chili, le Vietnam, mais aussi la Pologne. Cependant, les poids-lourds de la consommation mondiale de charbon n'ont pas pris part à cet accord, à savoir les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Japon ou encore l'Australie.

C'est là un échec important pour la Convention Cadre à l'heure où l'ensemble des pays du monde devraient axer leurs efforts sur une sortie rapide des énergies fossiles. Autre déception concernant les énergies fossiles : le gaz et le carburant ne sont toujours pas mentionnés, alors qu'ils représentent la majorité de l'énergie consommée dans le monde, et qu'ils contribuent très largement au réchauffement climatique.

## 4. Avancées dans le domaine de l'adaptation

Dans le domaine de l'adaptation, les négociations ont mis l'accent sur l'urgence de l'amélioration des actions et de l'appui, incluant la finance, le renforcement des capacités et le transfert technologique, en prenant en considération les priorités et les besoins des pays en développement. Les pays ont été appelés à soumettre leurs communications sur l'adaptation, en vue de fournir des éléments pour l'élaboration d'un Bilan Global ; dans ce sens, il y a eu création d'un programme de travail Glasgow - Sharm el-Sheikh (2022-2023) visant la mise en œuvre d'un l'objectif mondial d'adaptation.

## 5. Financement et Fonds Vert

Sur le financement de l'action climatique internationale, sujet de crispations lors des négociations, le Pacte note «avec profond regret» que les pays développés n'aient pas réussi à mobiliser 100 milliards de dollars par an en 2020 pour les pays du Sud.

Les pays riches sont invités à atteindre cet objectif d'urgence et à doubler au moins d'ici 2025, par rapport à 2019, le montant du financement consacré à l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique.

Les entités opérationnelles du mécanisme financier, les banques de développement et autres institutions financières ont été invitées à faire un effort continu pour la mobilisation des fonds, incluant les dons et les formes concessionnelles. Les bailleurs de fonds ont été encouragés à considérer les niveaux de vulnérabilité des pays dans la mobilisation des fonds.

## 6. Pertes et préjudices et le Santiago Network

La Convention des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992 repose sur deux piliers : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation notamment des plus vulnérables aux impacts à venir. Mais, depuis cette date, les conséquences dévastatrices du réchauffement sont devenues actuellement une réalité et les dégâts se comptent en milliards de dollars. Face à cette réalité, le concept de «pertes et préjudices» a émergé, en référence aux catastrophes qui ne peuvent plus être évitées. Cette notion renvoie à l'idée que les pays riches, qui sont

historiquement les plus gros pollueurs et ayant le plus profité du développement économique des deux derniers siècles, devraient financer la réparation des dégâts causés par le réchauffement climatique dans les pays les plus pauvres. Ce sont en effet dans ces pays, notamment les États insulaires, de l'Asie du Sud et du Sud-Est, ou d'Afrique, que les dérèglements climatiques causent dès aujourd'hui le plus de dégâts. Mais le mécanisme de Varsovie mis en place en 2013 pour prendre en compte cette question est resté flou.



À Glasgow, les pays en développement ont par conséquent tenté de faire entendre leurs revendications, sans grand succès. Le mécanisme d'assistance technique et financière souhaité par les pays en développement n'a pas abouti. À défaut d'une solution à ce sujet, le Pacte prend acte de la nécessité de négocier en profondeur sur ce sujet, étant prévu un financement pour le «Réseau de Santiago», mis en place à Madrid (COP25) et visant à aider les pays affectés à faire face aux impacts irréparables du changement climatique. Un «dialogue» annuel est également mis en place jusqu'à 2024, mais globalement, le sujet est renvoyé à l'ordre du jour de la prochaine COP27, en Égypte. La COP26 n'apporte donc pas de nouvelles mesures en matière de finance climatique pour aider les pays du Sud et les pays insulaires à faire face à l'urgence, alors que leurs besoins augmentent de manière exponentielle.

## 7. Autres initiatives

### Des voitures neuves zéro émission d'ici 2040

Une trentaine de pays et une dizaine de constructeurs automobiles se sont engagés à «travailler» pour faire en sorte que d'ici 2040, toutes les voitures neuves vendues assurent zéro émission.

**Les énergies renouvelables** Une coalition en faveur des énergies propres a été lancée à Glasgow, baptisée «Green grids. One sun, one world, one grid», ayant pour objectif d'accélérer la construction de grandes centrales solaires et d'interconnecter les réseaux électriques.

**La diplomatie climatique États-Unis-Chine renforcée** Le dialogue renoué entre les États-Unis et la Chine sur la diplomatie climatique à Glasgow fait renaître l'espoir. Les deux pays ont ainsi publié une déclaration conjointe de renforcement de leur action climatique.

## Conclusion

La COP26 a certes été l'occasion de certaines avancées et de nouvelles annonces, mais les engagements étatiques sont largement en deçà de ce qu'exige la science. Formellement, l'urgence d'une décroissance rapide des émissions de gaz à effet de serre a bien été actée dans le Pacte. Mais si l'objectif d'une descente des émissions pour atteindre maximum 1.5 °C degré est réaffirmé, les ambitions des signataires sont encore très loin de nous permettre d'amorcer cette décroissance. Incontestablement, le manque de décision ambitieuse sur des termes clés comme la sortie des énergies fossiles, le financement de la transition et de l'adaptation, et la responsabilité commune mais différenciée constitue un sérieux frein à une politique climatique internationale efficace.



La COP26 a aussi été l'occasion d'administrer de nouveau la preuve que la problématique climatique est encore loin de susciter le consensus international. Signalons tout d'abord que le niveau de représentation des États a été décevant pour beaucoup, avec l'absence remarquable de nombreux chefs d'État, notamment ceux de gros contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre, puis le Pacte signé par les Parties est l'illustration du manque de consensus sur le sujet climatique. La COP26 n'est pas cependant un échec total, car elle marque certains progrès importants en matière de diplomatie climatique. D'ailleurs, Alok Sharma, président de la COP 26, qui n'a pas pu cacher son émotion, ni sa déception face à l'accord trouvé à l'issue de la COP26, s'est empressé de conclure sur une note plus positive, en exhortant les représentants à protéger cet accord. A la clôture de la COP 26, le Secrétaire général de l'ONU appelle à passer « en mode urgent » et prévoit un sommet mondial en 2023 pour mesurer les progrès. Outre les enjeux sanitaires qui se profilent à nouveau à l'horizon, la COP 27 qui se tiendra en Égypte en 2022, sera une rencontre majeure puisque la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques fêtera son trentième anniversaire. Vu le manque de progrès accompli depuis le Sommet de la Terre en 1992, la COP27 devra surtout servir à atteindre les objectifs fixés.



## ÉVÈNEMENTS PARALLÈLES ORGANISÉS PAR LA TUNISIE À LA COP26

### La Tunisie se prépare pour accéder au marché du carbone au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris

La Tunisie avec l'appui de la GIZ via le projet « Global Carbon Market », a organisé, le 4 novembre 2021, un événement parallèle au IETA Pavillon à la COP 26 pour débattre du degré de préparation des pays en développement en vue de la mise en œuvre de marchés internationaux de carbone en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris dans le contexte des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) actualisées et des stratégies d'atténuation à long terme.

Diffusé en ligne, cet événement, a permis de présenter la vision de la Tunisie pour accéder au marché international de carbone et les activités clés entreprises dans le but de se préparer à la participation aux mécanismes de l'article 6.

Par ailleurs, les efforts déployés par la Tunisie et les réalisations qu'elle a accomplies, dans ce cadre ont été mis en exergue, notamment la mise en place et le renforcement des capacités du groupe de négociateurs sur l'article 6, le développement d'un portefeuille de projets potentiellement éligibles aux mécanismes de l'article 6, et la préparation d'un projet pilote avec le GCT (Groupe Chimique Tunisien).

De son côté, le représentant de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a donné un aperçu de la politique menée par la banque pour soutenir le développement des marchés de carbone dans la région MENA dont la Tunisie fait partie.

Les discussions ont conclu à la nécessité de se préparer à l'avance pour accéder au marché de carbone et de suivre les règles et conditions d'accès qui seront définies dans les années à venir.

### La Tunisie annonce son niveau d'ambition pour atteindre la neutralité carbone

A l'occasion de la COP26, la délégation tunisienne a organisé, le 4 novembre 2021, en collaboration avec l'association pour le changement climatique et le développement durable et Global Shapers, la Jordanie et l'association Council on Energy, Environment and Water (CEEW) de l'Inde, un événement parallèle officiel sur le thème « le relèvement du niveau d'ambition dans le domaine de la réduction des émissions vers la neutralité carbone à l'horizon 2050 ». Transmis en direct sur YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=OzDuldme7lo>), l'événement a permis de présenter la stratégie nationale bas carbone et résiliente au changement climatique de la Tunisie, son processus d'élaboration et les résultats attendus à l'horizon 2050, visant la neutralité carbone.





Les représentants de Jordanie et de l'Inde ont exposé les stratégies de leurs pays respectifs, les différentes étapes de leur élaboration et la vision aux horizons 2050-2100. M. Arjun Dutt du Conseil de l'énergie, de l'environnement et de l'eau (CEEW), a traité des voies et des opportunités pour l'avenir net zéro de l'Inde et des aspects clés du débat sur la zéro émission nette, notamment la responsabilité, la différenciation, la faisabilité, les coûts économiques et les opportunités.

Global Shapers par la voix de Mme Amal Ridane a évoqué l'appui apporté par la société civile aux efforts déployés par le gouvernement pour faire face au changement climatique. Elle a, en outre, fait ressortir les principaux résultats du dialogue avec les parties prenantes sur la neutralité carbone et a présenté le « Climate Reality Project ». La discussion avec le public a porté sur la manière de mettre en œuvre des politiques concrètes et de tirer parti des opportunités de décarbonisation en Tunisie.



## Débat sur les résultats de la COP 26

Le Ministère de l'Environnement avec l'appui du PNUD a organisé le 26 novembre 2021 un atelier pour débattre des résultats de la COP 26.

A l'ouverture de l'atelier, la Représentante résidente du PNUD en Tunisie, Mme Martine Therer a qualifié l'engagement climatique de la Tunisie d'opportunité de contribution au développement durable au niveau mondial, recommandant de passer de la phase de planification à la mise en œuvre des actions inscrites au niveau de la CDN. De son côté, Mme Leila Chikhaoui, Ministre de l'Environnement a fait une analyse globale des résultats de la COP 26 et de la participation de la délégation tunisienne à cette Conférence et a émis des recommandations pour la mise en œuvre de la politique climatique nationale.

Organisé sous forme de sessions, l'atelier a traité des sujets suivants :

- le bilan général de la COP26 et l'analyse des principales décisions prises
- la finalisation du livre des règles de l'Accord de Paris et les engagements de la Tunisie à ce propos,
- les résultats en matière d'adaptation et de financement, les pertes et les préjudices en matière de changement climatique.

Le débat a porté sur les retombées des décisions prises à la COP 26 sur l'action nationale qui impliquent des engagements et une volonté politique plus forts de la part des autorités tunisiennes.

L'atelier a été marqué par la participation de la délégation des jeunes négociateurs ayant pris part à la COP 26 et qui ont donné leur propre avis sur les résultats de cette Conférence et sur les avancées des négociations dans le domaine des changements climatiques.

## Participation active de la jeunesse tunisienne aux négociations internationales sur le climat

Dans le cadre de leur appui aux jeunes négociateurs de la Tunisie, les projets climats de la GIZ Tunisie notamment le projet «Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie» et «Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie», ont organisé une journée de restitution de la COP26. La jeune délégation a analysé les résultats de la conférence et discuté de la position de la Tunisie dans les différentes sessions de négociations de la conférence qui a eu lieu à Glasgow. Cette journée de restitution, tenue le 24 novembre 2021, a été appuyée et facilitée par un juriste et expert international reconnu en négociations climatiques.



Après cet échange technique, un dîner informel a réuni les jeunes négociateurs et des représentants officiels du Ministère de l'Environnement, de la GIZ, de la Fondation Heinrich Böll et des ambassades d'Allemagne, de Grande Bretagne et d'Italie. Ces jeunes ont présenté leur travail pendant la COP26 et en Tunisie et abordé les prochaines étapes de leur engagement dans la délégation officielle de la Tunisie. De leur côté, les représentations officielles ont salué la grande motivation des jeunes négociateurs et mis l'accent sur l'importance de leur apport futur dans les négociations climatiques et dans les engagements de la Tunisie dans la politique climatique internationale.



# RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES

## Orientations pour une future application des marchés de carbone en tunisie

Dans le but d'approfondir les connaissances techniques concernant les aspects méthodologiques et ceux liés aux instruments de marché et de tarification carbone principalement sous l'article 6 de l'Accord de Paris, un atelier a été organisé le 1er Octobre 2021. Consacré à la présentation des résultats de l'étude « Orientations pour une future application des marchés de carbone en Tunisie », l'atelier a regroupé une trentaine de participants dont le Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME).

Cette étude a permis d'établir un portefeuille de projets d'atténuation dans le secteur de l'énergie et des procédés industriels, en vue d'envisager une vision future incluant les grands axes d'atténuation visés à partir de 2020 et aux horizons 2030, 2040 et 2050. Ainsi, il a été possible d'identifier les activités éligibles sous l'article 6 de l'Accord de Paris, avec une analyse multi critères, pour la priorisation des projets.

L'étude a permis enfin de formuler des recommandations relatives au rôle des marchés carbone dans la mise à jour de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et de la Stratégie Nationale Bas Carbone pour la Tunisie.

Cet atelier a été organisé par la GIZ Tunisie, à travers le projet « Global Carbon Market » mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) et en partenariat avec l'ANME et le Ministère de l'Environnement.

## Le cadre de transparence renforcée – une obligation et une nécessité

Le cadre de transparence renforcée a été instauré dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, à travers son article 13, pour mesurer régulièrement les progrès accomplis par les pays signataires en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il permet le suivi de la mise en place des actions d'atténuation et des supports fournis et reçus ; ces informations sont rapportées de manière régulière dans le cadre d'un rapport de transparence biennal (BTR- Biennal Transparency Report).

Il s'agit d'un cadre de transparence "uniforme", que tous les pays, doivent mettre en place d'ici 2024, afin d'établir la confiance mutuelle entre parties signataires dudit Accord, de rehausser l'ambition climatique et de suivre rigoureusement les politiques publiques d'atténuation.

Dans ce contexte, la Tunisie s'est engagée dans le développement d'un système national de transparence conformément à ses obligations internationales. Le Ministère de l'Environnement avec le soutien de la l'Agence de coopération allemande pour le développement (GIZ) est chargé de mener à bien ce processus. La conception de la partie atténuation du système national de transparence est soutenue par le projet "Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie" de la GIZ.



Le système national de transparence relatif à la partie atténuation s'articulera autour de 3 grandes composantes :

- l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- le suivi et l'évaluation des mesures d'atténuation et la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDNs) successives ;
- le suivi et l'évaluation de soutien national et international (nécessaire, fourni et mobilisé) à tous les niveaux.

De plus, le processus traitera des aspects en rapport avec les modalités de rapportage et la communication des informations aux niveaux national et international.

L'atelier virtuel organisé les 12 et 13 Octobre 2021, a porté uniquement sur la partie atténuation du système national de transparence ayant comme objectif un échange de points de vue entre les participants sur les sujets suivants :

- la situation actuelle au niveau national pour les trois composantes du système national de transparence
- les premières propositions du dispositif institutionnel, organisationnel et réglementaire (IOR) nécessaire pour un système national de transparence cohérent et répondant au mieux aux exigences de l'article 13 de l'Accord de Paris
- les premières propositions d'indicateurs de suivi.

Il est à noter que le système en cours de conception sera évolutif. Il s'inscrit dans la durée et nécessite des ajustements successifs pour parvenir à un système parfait.

Le représentant du Ministère de l'Environnement, M. Mohamed Zmerli a souligné l'importance de l'implication des secteurs visés par le système national de transparence, étant donné que le rôle du Ministère, à travers l'unité nationale de coordination sur les changements climatiques, se limite à la coordination dans la conception et la mise en œuvre dudit système.

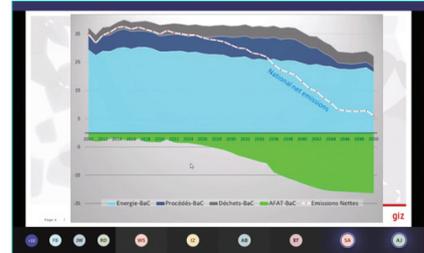


# ACTUALITES CLIMATIQUES EN TUNISIE

## Vers la finalisation de la SNBC

Le Ministère de l'Environnement et le projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie – NDC-IKI » de la GIZ ont organisé le 22 Octobre 2021, un atelier virtuel et interactif, pour la présentation des résultats de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), dans sa version pré-finale, avec un objectif de consolidation du processus de concertation.

Ayant réuni une trentaine de participant.e.s représentant les acteurs clés concernés par la stratégie nationale bas carbone, l'atelier a porté sur les objectifs globaux et sectoriels auxquels sont parvenus les travaux prospectifs. De même, l'atelier a permis une concertation élargie, avec les représentants des secteurs concernés par la stratégie (énergie, procédés industriels, agriculture-foresterie-autres affectations terres (AFAT) et déchets sur l'objectif de la stratégie à l'horizon 2050 et sur le potentiel d'augmentation des objectifs sectorielles.



Des réflexions importantes ont été menées par les participante.s concernant les ambitions de la Tunisie en matière d'atténuation des émissions des GES et l'approche optimale à suivre en vue d'atteindre une neutralité carbone à l'horizon de 2050.

L'atelier a abordé aussi la présentation de la forme finale de la SNBC et les modalités d'intégration de la partie « Résilience aux Changements Climatiques » (RCC) dont les travaux sont en cours de finalisation dans le cadre d'un autre projet soutenu par la GIZ.

## La Tunisie finalise sa stratégie nationale bas-carbone et résiliente au changement climatique à l'horizon 2050

Dans le cadre du processus de finalisation de sa stratégie nationale bas-carbone et résiliente au changement climatique (SNBC&RCC) le Ministère de l'Environnement a organisé les 7 et 8 décembre 2021 un atelier ayant groupé plus de 100 participants représentant les principaux acteurs concernés par ces deux thématiques. Organisé en deux demi-journées, avec le concours des projets « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » mandaté par le BMU et « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en



Tunisie, mandaté par le BMZ menés par la GIZ, l'atelier avait pour objectif la présentation des résultats des deux stratégies (bas-carbone et résilience au changement climatique) et l'adoption des formes les plus appropriées pour la consolidation et l'intégration de ces résultats dans un seul et unique document stratégique.

Élaboré dans le cadre des recommandations de l'Accord de Paris, le volet atténuation a visé le développement de la stratégie nationale bas carbone du pays ; toutefois la Tunisie s'est attachée à mettre la résilience au centre de ses priorités, en choisissant de promouvoir une stratégie combinée bas-carbone et résiliente au changement climatique (SNBC&RCC).

L'atelier qui s'est déroulé en sessions spécifiques a porté sur les questions suivantes :

- les expériences des stratégies enregistrées à ce jour, comme sources d'inspiration possibles,
- les visions respectives pour la SNBC et la SNRCC en Tunisie,
- les principaux résultats respectifs de la SNBC et de la SNRCC,
- un examen approfondi des cibles et objectifs respectifs de la SNBC et de la SNRCC,
- l'enjeu de la neutralité carbone à l'horizon de 2050,
- les thèmes transversaux.

Les discussions ont mis l'accent sur les responsabilités et engagements des secteurs visés par la stratégie, débouchant sur un consensus entre tous les acteurs concernés consistant à mettre aussi en avant la neutralité carbone comme objectif à l'horizon 2050.



## Mise en service du portail climatique « CLIMAT-C »

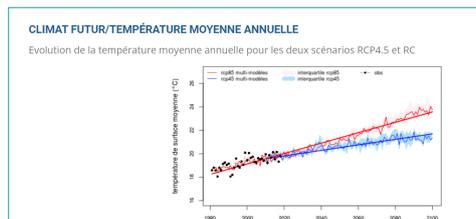
L'Institut National de la Météorologie (INM) a annoncé, le 22 octobre 2021, le lancement officiel et la mise en service du portail climatique baptisé « Climat-C », ayant comme objectif de permettre aux décideurs une meilleure prise de décision dans les secteurs les plus vulnérables.

Le portail mettra à la disposition du grand public des données climatiques sur le passé, sous forme de séries temporelles, de statistiques qualitatives et d'analyses des cycles saisonniers ; en outre des projections climatiques en Tunisie seront disponibles jusqu'à l'horizon 2100. L'accès aux données sera libre et gratuit.

Plateforme numérique et interactive, le portail « Climat-C » sert de référence en matière de données climatiques fiables pour les chercheurs et universitaires, ainsi que pour les différents acteurs dans les secteurs impactés par les effets des changements climatiques en Tunisie.

Il s'agit, d'une interface multipartite permettant le développement et la fourniture de prévisions et de services climatiques. Ceux-ci seront axés sur des domaines prioritaires dont l'agriculture, la sécurité alimentaire, la réduction des risques des catastrophes naturelles, l'énergie, la santé et l'eau.

Résultat de quatre années de travail, le portail s'inscrit dans le cadre du programme « Adapt'Action » de l'Agence Française de Développement (AFD) et d'Expertise France.



## Conférence du Forum National des Acteurs de l'Adaptation au Changement Climatique

La Conférence du Forum National des Acteurs de l'Adaptation au Changement Climatique «FNAACC» s'est tenue, le 11 décembre 2021 à la Cité des Sciences à Tunis, en présence de plus que 500 participants et militants écologiques. L'objectif de cette Conférence était de vulgariser à grande échelle les activités du FNAACC et de créer des synergies avec les autres acteurs nationaux en faveur de la mise en œuvre des mesures relatives à l'adaptation au changement climatique aux niveaux national, local et sectoriel.

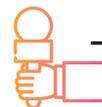
Conçu comme un point de rencontre et de dialogue entre les acteurs nationaux de l'adaptation au changement climatique, l'événement comportait trois grandes parties :

- ▶ une session technique qui a abordé certaines thématiques de résilience et d'adaptation aux impacts climatiques ainsi que des solutions et initiatives concrètes pouvant être envisagées à ce propos,
- ▶ 5 ateliers thématiques qui ont traité d'une manière plus détaillée et interactive de la nécessité de prendre en considération l'adaptation dans certains secteurs d'activités (médiat, urbanisme, agriculture et écosystèmes) et permis la présentation de projets ou d'initiatives locales réussis.
- ▶ une exposition, où une quarantaine d'exposants ont présenté des produits, services, pratiques et projets représentant des solutions dans l'action commune menée en matière d'adaptation au changement climatique.

A noter que la conférence organisée par le FNAACC, a été appuyée par le projet de « Renforcement de capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie » (Adapt-CC) et mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et la GIZ.



# JEUNES CHAMPIONS DU CLIMAT



## Ahmed Elhadj Taieb : les jeunes seront la solution à la crise climatique

Ahmed Elhadj Taieb, 22 ans, est le plus jeune tunisien à avoir participé à la COP 26 en tant que membre de la délégation tunisienne qui avait pris part à ce grand événement mondial. Récemment, il a été choisi parmi les 10 jeunes activistes climatiques africains qui changent le visage de la planète. Titulaire d'une licence en sciences de l'environnement (spécialité traitement et valorisation des rejets), il

prépare actuellement un master en génie de l'environnement. Parallèlement à ses études, Ahmed mène une intense activité de militant écologique. Il est secrétaire général du mouvement Youth for Climate Tunisia et jeune ambassadeur du mouvement international Break Free From Plastic.

### 1) Quels enseignements avez-vous tiré de votre participation à la COP 26 en tant que membre de la délégation tunisienne ?

Les négociations climatiques ne sont pas du tout faciles. Les pays touchés par les changements climatiques doivent se battre davantage pour atteindre l'objectif de 1,5°C.

Une énorme pression était exercée sur la COP avant même qu'elle ne commence, en raison de la pandémie du Covid qui a retardé son organisation d'un an et surtout en raison du rapport du Groupe International d'Experts Sur le Climat (GIEC) qui a prouvé que l'impact du changement climatique pourrait être vraiment destructeur et irréversible si les gouvernements ne prennent pas de mesures sérieuses pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Si la COP 26 a abouti à certains résultats importants, il n'en reste pas moins vrai que les décisions qu'elle a prises ne sont pas suffisantes, car l'objectif de 1,5°C n'est pas atteint et cela est dû à la non coopération de certains pays développés et pétroliers. Cependant ces décisions peuvent servir de passerelle vers la prochaine Conférence qui sera sous une présidence africaine. C'est pourquoi tous les pays devraient y compter pour sortir avec une feuille de route claire et des actions sérieuses pour combattre le changement climatique.

### 2) Comment jugez- vous le bilan de la participation tunisienne à cette Conférence ?

Je considère que la participation de la délégation tunisienne à la COP 26 a été différente de celle des autres délégations parce qu'elle s'est distinguée cette fois-ci par la participation d'une délégation de jeunes négociateurs climatiques. Nous étions 11 jeunes à avoir été choisis pour être présents à Glasgow, parmi 16 sélectionnés au départ. Nous avons travaillé avec le reste de la délégation en grande harmonie, et avons suivi presque tous les axes des négociations. En tant que jeunes, nous avons fait plusieurs recommandations au nom de la Tunisie dans les salles de négociations officielles ou dans les réunions des groupes auxquels la Tunisie appartenait. Je considère personnellement que la participation des jeunes aux négociations de la COP aura une incidence très positive, surtout si le reste des pays s'emploient à les y impliquer, car ils seront la solution à la crise climatique dans un avenir proche.

### 3) Lors d'une Conférence locale des jeunes vous avez élaboré un document collectif destiné à la COY 16 qui a précédé la COP 26 et relatif aux énergies renouvelables ? Quel sort la COY 16 a-t-elle réservé à ce document et aux propositions les plus pertinentes émanant des jeunes de par le monde ?

L'un des principaux résultats de la COY16 a été le document politique élaboré par les jeunes qui a été transmis aux négociations de la COP 26. La déclaration mondiale de la jeunesse, rédigée avec les contributions des délégués de la COY16, aborde de nombreux aspects politiques, allant de l'énergie aux groupes sous-représentés et à l'inclusion systématique de tous les groupes concernés. La principale revendication des jeunes du monde entier est que les jeunes doivent être inclus de manière active et significative dans tous les processus décisionnels concernant la gouvernance et la mise en œuvre des politiques inhérentes au changement climatique.

### 4) Quelles sont les principales actions relatives aux changements climatiques auxquelles vous avez pris part à l'échelle nationale ? Comment comptez- vous à l'avenir vous impliquer davantage dans la lutte contre ce phénomène qui s'inscrit dans le cadre d'une urgence climatique annoncée au niveau tant national qu'international ?

Au niveau national, j'ai eu la chance de participer avec un groupe de jeunes à l'élaboration de la dernière CDN tunisienne. J'ai alors travaillé sur l'intégration de l'éducation environnementale dans le curriculum tunisien.

Je travaille actuellement dans le cadre de mes études sur la réalisation de projets d'adaptation qui pourraient aider les communautés vulnérables en Tunisie. En tant que secrétaire général du Mouvement Youth For climat Tunisia, j'œuvre avec des jeunes de toutes les régions de la Tunisie pour la justice climatique qui exprime notre préoccupation quant à un avenir chargé de dangers résultant du changement climatique ainsi que notre mécontentement face à la négligence de notre droit à un avenir sûr conformément aux dispositions de la constitution qui garantit les droits des générations futures à une vie décente.

Par ailleurs, je veux poursuivre mes recherches et faire de mon mieux pour travailler sur des projets d'adaptation qui pourraient aider les Tunisiens qui souffrent aujourd'hui des impacts du changement climatique. Je veux aussi continuer à œuvrer avec mon mouvement jusqu'à ce que nous parvenions à convaincre le gouvernement de déclarer l'urgence climatique, car c'est le moment ou jamais de considérer le changement climatique comme un problème sérieux. Dans quelques années, nous souffrirons des impacts du changement climatique si nous ne prenons pas de mesures efficaces.

Au niveau international, j'aimerais continuer à représenter mon pays à la COP et être un négociateur qui fera entendre la voix de toutes les personnes et communautés qui souffrent des impacts du changement climatique. Le changement climatique est réel. Il se manifeste en ce moment même. C'est la menace la plus urgente à laquelle notre espèce entière est confrontée. Nous devons travailler collectivement et arrêter de procrastiner.

## ACTUALITES CLIMATIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL

### Sommet de l'initiative verte du Moyen-Orient

Le sommet de l'initiative verte du Moyen-Orient a eu lieu à Riadh en Arabie Saoudite du 25 au 26 octobre 2021

« L'Initiative verte du Moyen-Orient » consiste à coordonner les efforts visant à protéger l'environnement, à lutter contre les changements climatiques et à contribuer à la réduction de plus de 10% des émissions de carbone au niveau mondial, outre la plantation de 50 milliards d'arbres dans la région dans le cadre de l'un des plus vastes programmes de reboisement à travers le monde.

L'Arabie Saoudite a annoncé son intention de financer deux initiatives pour le climat consistant en la création d'un fonds d'investissement dans le domaine de l'économie circulaire à faibles émissions de carbone et dans l'identification des solutions pour développer une énergie propre et alimenter plus de 750 millions de personnes à travers le monde.

La cheffe du Gouvernement tunisien, Mme Najla Bouden, présente à ce sommet, a souligné que les défis environnementaux actuels dépassent l'aspect environnemental, en touchant d'autres aspects - économiques, sociaux et humanitaires. Elle a ajouté que la transition vers une économie verte nécessite la conjugaison des efforts de tous les pays pour accélérer le rythme de rétablissement économique et lutter contre le réchauffement climatique, d'ici l'an 2030, et ce, dans le cadre d'une approche globale et multidimensionnelle, dont la conception doit être faite par les gouvernements, en coordination avec le secteur privé et la société civile.





## Les « espoirs déçus » du G20 pèsent sur le début de la COP26

Lors de la réunion du G20, tenue à Rome les 30 et 31 octobre 2021, le climat était au cœur des discussions.

Le chef du gouvernement italien, Mario Draghi, avait plaidé, début octobre, pour « un engagement du G20 sur la nécessité de limiter la hausse des températures à 1,5°C degré, l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris ». « Nous n'allons pas stopper le réchauffement climatique à Rome ou à la COP 26 », a reconnu le Premier Ministre britannique, Boris Johnson, dans l'avion l'amenant dans la capitale italienne. Le mieux que nous puissions espérer, c'est ralentir l'augmentation » des températures, a-t-il dit. Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a déclaré sur Twitter :

« Je salue l'engagement renouvelé du G20 en faveur de solutions au niveau mondial, mais je quitte Rome avec des espoirs déçus - même s'ils ne sont pas enterrés ».



## Publication du rapport provisoire de l'Organisation météorologique mondiale sur l'état du climat mondial en 2021

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre sans précédent et la chaleur cumulée qu'elles entraînent ont propulsé la planète sur un terrain inconnu, ce qui a de graves conséquences pour les générations actuelles et futures.

Le rapport publié le 31 octobre 2021 indique que les sept dernières années étaient les plus chaudes jamais enregistrées et que l'élévation du niveau de la mer a atteint des valeurs records. Le rapport conclut sur un état du climat en 2021 caractérisé par des phénomènes météorologiques extrêmes et de lourdes conséquences.



### Chers lecteurs, chères lectrices

Nous serons ravis de recevoir vos remarques au sujet du contenu de notre revue ainsi que vos propositions quant aux questions liées au climat que vous jugez utile d'aborder.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition l'adresse électronique suivante :

« [infoclimattunisie@gmail.com](mailto:infoclimattunisie@gmail.com) ».

## NOUS CONTACTER



Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en oeuvre de l'Accord de Paris sur le Climat  
Ministère de l'Environnement.

**Point Focal National de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques**  
**M. Mohamed ZMERLI,**  
**E-mail :** [zmerli\\_mohamed@yahoo.com](mailto:zmerli_mohamed@yahoo.com)